# St-Julien-de-Concelles



Plan d'eau

du Chêne

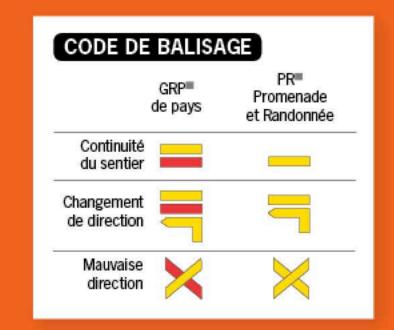
## CIRCUIT DE LA LOIRE

Entre Loire et maraîchages



(viticulture, maraîchage, élevage, chasse, randonnées...).
Les parcelles cultivées peuvent faire l'objet de traitements.
Chacun est appelé à respecter les pratiques d'autrui
afin de permettre une bonne cohabitation.

- Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage.
   Seul votre respect des lieux peut en assurer la pérennité.
- Emportez vos détritus et ne faites pas de feu.
- Restez sur le sentier balisé et n'entrez pas à l'intérieur des parcelles pour y faire de la cueillette.
- Tenez vos chiens en laisse.
- Refermez les barrières et clôtures dans les prairies pour respecter la tranquillité des animaux.
- En période de chasse (le jeudi et le dimanche de mi-septembre à février), portez une tenue voyante.



# CONTAC

Office de Tourisme du Vignoble de Nantes

Bureau d'information touristique de Clisson **02 40 54 02 95** Bureau d'information touristique de Vallet **02 40 36 35 87** 

www.levignobledenantes-tourisme.com

### Levée de la Divatte

Au début du XIXe siècle, pour protéger les cultures maraîchères et les habitations, une digue de pierre a été construite sur 15 km le long de la Loire. De nombreux petits villages typiques et leur port, comme la Pierre Percée, se sont maintenus le long de cette digue. De nombreux



restaurants y sont installés et vous invitent à découvrir la gastronomie et les produits locaux.

#### Plan d'eau du Chêne

Un espace de loisirs, avec parcours santé, jeux, tables de pique-nique, barbecues. En saison, le bar du kiosque (Camping du Chêne) ouvre sa terrasse au bord de l'eau. Sur le plan d'eau, possibilité de pêche et d'activités nautiques diverses (pédalo, voile, paddle...). Le tour du plan d'eau est accessible PMR.

CAP Sports et Nature : Tél. 06 65 28 34 70 Camping du Chêne : Tél. 02 40 54 12 00





**Q**≤11 km **Q** 2h45 à pied Balisage









#### CIRCUIT DE LA LOIRE

- Du parking, prenez le sentier à gauche dans le parc pour rejoindre le chemin qui longe un petit canal. Traverser la passerelle et poursuivez sur le chemin. Suivez le chemin piétonnier qui oblique à droite pour traverser en sécurité au rond-point et poursuivez sur le chemin. Juste avant le Centre Technique Municipal, prenez à droite le chemin vers le Mortier. Traversez la petite route et prenez le chemin en face, au niveau d'une haie puis tournez à droite pour franchir la D 274 et continuer sur le chemin d'exploitation en face. À la route, tournez à gauche vers le village de la Rochelle et prenez le chemin à gauche juste avant le village. Prenez ensuite le deuxième chemin à droite le long du bois et poursuivez-le sur 800 mètres.
- Au carrefour, poursuivez tout droit sur la petite route qui traverse le village du Marais Abraham et les Galopins. À la sortie du village, bifurquez à droite jusqu'aux tenues maraîchères et suivez un chemin à gauche qui rejoint la levée de la Divatte. Poursuivez à droite sur quelques mètres et traversez pour rejoindre la Loire en contrebas. Longez la Loire sur la voie verte à gauche sur 2 km environ. Au niveau de l'aire de pique-nique de la Praudière, quittez la voie verte et traversez avec prudence la levée de la Divatte pour poursuivre en face dans le village de la Praudière.
- À la sortie du village, prenez la route à gauche puis engagez-vous ensuite à droite sur le chemin qui traverse les cultures maraîchères et suivez le pendant 1 kilomètre. Prenez ensuite à gauche au niveau des prairies puis le chemin à droite au niveau des vergers. Au bout de celui-ci, tournez à gauche pour rejoindre le canal. Suivez le à gauche, traversez la RD 74 au giratoire et continuez de nouveau de cheminer le long du canal pour rejoindre le départ.

